

jeu. On estime en outre à quelque 300 000 le nombre d'enfants qui auraient servi des factions belligérantes à titre de soldats, d'esclaves sexuels ou de porteurs d'eau. La cause de la sécurité humaine incite le monde à examiner la question des enfants touchés par la guerre du point de vue de ces victimes.

Des efforts ont été déployés au sein des Nations unies pour renforcer les normes internationales dans ce domaine. Au Conseil de sécurité, la résolution 1261, d'août 1999, et celles qui l'ont précédée, les résolutions 1265 et 1296, ont poussé l'ONU à intégrer dans ses travaux les droits et le bien-être des enfants touchés par la guerre. Le représentant spécial du secrétaire général pour la protection des enfants en période de conflit armé a défendu les droits des enfants dans les zones touchées par les conflits auprès de dirigeants politiques, d'organisations non gouvernementales (ONG) et de groupes nationaux partout dans le monde.

Préconisant une approche globale de la situation pénible des enfants touchés par la guerre, le Canada et le Ghana ont organisé en avril 2000 la Conférence sur les enfants touchés par la guerre en Afrique occidentale. De plus, le Canada accueillera à Winnipeg en septembre 2000 la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre. Le Canada a joué un rôle de premier plan dans la négociation du Protocole facultatif sur la participation d'enfants aux conflits armés et il a été le premier pays à le signer et le ratifier en juin et juillet 2000. Le Canada s'efforce de faire intégrer cette question au sein du système des Nations unies, de l'Organisation des États américains (OEA), de l'OSCE, de l'Organisation de l'unité africaine et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest.

Par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada appuie des projets visant à aider les enfants touchés par la guerre dans plusieurs domaines. Grâce à des initiatives canadiennes de consolidation de la paix et de sécurité humaine et du Fonds canadien d'initiatives locales, le gouvernement du Canada coopère avec des ONG et avec les populations locales en vue de réintégrer tous les enfants touchés par les conflits armés. Le Canada a participé aux conférences africaine, latino-américaine, européenne et asiatique sur l'utilisation des enfants soldats, organisées par la Coalition internationale pour mettre fin à l'utilisation des enfants soldats. Au Canada, le gouvernement collabore avec un éventail de citoyens intéressés au sein du Comité mixte ONG-gouvernement sur les enfants touchés par la guerre, que préside le conseiller spécial du Canada pour les droits des enfants.

Les ministres des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Canada seront les hôtes conjoints de la Conférence internationale sur les enfants touchés par la guerre, qui se tiendra à Winnipeg en septembre 2000. La Conférence réunira des ministres des affaires étrangères et d'autres ministres, des ONG, des dirigeants d'entreprise, des représentants des Nations unies et des jeunes.